

# COMMUNIQUÉ DE L'ÉVÊQUE DE CRÉTEIL

## LE SQUAT DE CACHAN : NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS

Nous avons suivi par les médias ou sur le terrain, l'évacuation du squat de Cachan. Ils étaient plus de 500 maliens, ivoiriens, sénégalais, maghrébins, et parmi eux de nombreux enfants. Leur logement dans une cité universitaire vouée à la destruction, était précaire avec des risques d'incendie ou d'insalubrité. Beaucoup se retrouvent dans une situation plus précaire encore, faite d'incertitudes et d'angoisses : les liens entre les familles et le soin des enfants sont difficiles à gérer.

Naturellement, chacun se pose la question : comment a-t-on pu en arriver là ? On peut bien sûr s'accuser réciproquement d'être responsables de cette situation dramatique. Déjà certains se sont employés à l'analyser. Ma réflexion veut se situer plus en amont. Qu'est-ce qui dans la mentalité de chacun de nous peut permettre que des phénomènes aussi douloureux se produisent. Pour des chrétiens, à quelle conversion du cœur, cet événement nous provoque ?

Il s'agit d'abord de **personnes immigrées en France** : beaucoup ont des papiers et même du travail, d'autres sont demandeurs d'asile. « **J'étais un étranger et vous m'avez accueilli** » (Mt, 25, 35), cette phrase de l'Évangile oblige à regarder ces personnes autrement ; elles sont hors de chez elles dans un contexte qui les fragilise. Au cours de l'histoire récente de notre pays, nos sentiments ont été versatiles au sujet des migrants : nous les avons enrôlés dans nos armées au cours des deux dernières guerres mondiales, ils sont venus reconstruire notre pays ruiné et notre économie démantelée, nous sommes souvent fiers de les voir défendre les couleurs de la France sur les stades. Aujourd'hui ils viennent chez nous chercher un asile ou du travail. Ils fuient la guerre, l'insécurité, les dictatures. Ils veulent tenter leur chance de survie dans un pays qui s'honore d'être la cinquième puissance mondiale. Il est bien sûr normal que les flux migratoires soient régulés, que des accords soient signés avec le pays d'origine des migrants, qu'une politique de soutien au développement durable et au commerce équitable s'intensifie. Mais dans l'urgence, pourquoi jouer avec les démons de la peur, pourquoi faire des étrangers des boucs émissaires ? Des discriminations et des délits de faciès sont souvent évoqués pour leur refuser une embauche ou un logement, ou les éconduire même à l'entrée d'un lieu de loisir. Il y a dans notre pays d'autres défis importants à relever, à quoi ces personnes sont prêtes à collaborer : la réduction de la fracture sociale, l'intégration des jeunes par l'éducation, la culture et le travail, la place de la famille. Depuis vingt siècles, les migrations ont été à terme une chance pour le développement de notre pays. Comme chrétien, chacun peut dans notre société, refuser les slogans faciles, conjurer les peurs et dénoncer les fantasmes discriminatoires, rejoindre des associations pour gérer avec réalisme la venue des étrangers. La terre nous a été confiée par Dieu pour la faire fructifier avec tous et entre tous.

Il s'agit aussi de **personnes sans logement**. Depuis un certain hiver 1954, où l'abbé Pierre a provoqué une mobilisation de l'opinion publique, la question du logement est

toujours récurrente ; dans bien des communes, les listes d'attente sont impressionnantes. Lorsque certains squattent des immeubles vides, ce n'est généralement pas par plaisir. Le livre de Sirac dans la Bible rappelle : « **La première chose pour vivre, c'est l'eau, le pain, le vêtement et une maison pour s'abriter... Triste vie que d'aller de maison en maison** » (Si. 29, 21-24). La loi du 31 mai 1990 stipule que le logement est un droit : il donne un espace pour l'intimité du couple et l'éducation des enfants, il permet la convivialité. Il y a un lien entre le logement et la dignité de la personne. La législation prévoit pour observer cette loi des dispositions qui obligent à construire du logement social dans toutes les communes. On sait que ce n'est pas appliqué partout, que des riverains s'opposent à la mixité sociale et à la diversification de l'habitat. Il en résulte, avec d'autres causes, un manque d'offre de logement pour les populations aux revenus modestes comme le sont aussi les jeunes. La logique marchande facilite les plus values foncières et la spéculation sur l'immobilier. Le « tout économique » est un choix de société, il a des limites : il fragilise la condition des pauvres et souvent accentue les disparités sociales. Le logement est un bien social primaire, il ne peut pas être seulement une affaire de marché. Cette situation finit par avoir un coût social : avoir un toit stable est un point d'ancrage important dans la société, une donnée qui favorise l'épanouissement des enfants et le bonheur des couples. Comme chrétiens, avec beaucoup d'hommes de bonne volonté, avec certaines associations humanitaires, nous pensons que le logement n'est pas une matière à option. Dans le cadre des pratiques démocratiques, nous sommes invités à agir auprès des élus et des pouvoirs publics pour que tous jouissent d'un habitat décent, selon ce que préconise la loi. C'est pour nous une façon de respecter la dignité de fils de Dieu dont chacun est revêtu depuis le jour où il a été créé à l'image et à la ressemblance de Dieu.

Je souhaite que cet événement douloureux soit l'occasion de nous interroger sur nos façons de servir le bien commun de notre pays. Il nous est difficile d'être en tous points fidèles à l'Évangile. Depuis que Jésus s'est fait homme, la cause des hommes est devenue la cause de Dieu ; rien de ce que sont les joies ou les épreuves des hommes et des femmes ne peut nous laisser indifférents.

*Daniel Labille, évêque de Créteil*

### **Bibliographie :**

Vatican II : « Gaudium et spes », 26 § 2, 66

Vatican II : « Unitatis redintegratio », 12

Jean-Paul II : « Sollicitudo rei socialis », 17

Jean-Paul II : Les messages pour la journée des migrants (Cf. site Internet du Saint-Siège)

Conseil pontifical « Justice et paix » : Compendium de la doctrine sociale de l'Église, Cerf-Bayard 2005 (En particulier n° 166, 245, 365, 482, 535, 100, 289, 297, 298, 308)

Commission sociale de l'épiscopat : Un logement pour tous, Bayard 1995

Comité épiscopal des migrations : L'immigration, un rendez-vous pour la foi, Ed. Atelier 1997